



DU L'ANNONCE D'UN DIAGNOSTIC DIFFICILE EN MÉDECINE ET SA GESTION

Durée
1 an

Structure de
formation
Faculté de
Médecine

Présentation

Les + de la formation

Capacité d'accueil :
minimum : 8
maximum : 25

Objectifs

Améliorer l'adhésion au traitement et éviter les risques médicaux légaux pour une médecine de la personne
Donner des moyens théoriques et pratiques pour faire face à une annonce de handicap, immédiate ou à venir. Identifier les implications fonctionnelles, socio économiques et psychologiques d'un handicap physique ou psychique, visible ou invisible. Prendre la mesure des enjeux éthiques de la pratique clinique et acquérir les moyens pour gérer la dimension psychoaffective de la rencontre avec le handicap.

Admission

Public cible

FORMATION INITIALE : Internes de Médecine Générale, odontologie, pharmacie, tous les étudiants titulaires d'une

licence et intéressés par le sujet et ayant obtenu l'autorisation du responsable au vu d'une lettre de motivation et d'un CV, la photocopie des diplômes

FORMATION CONTINUE : Médecins Généralistes, Médecins Spécialistes, sages-femmes, psychologues, personnels socio-éducatifs, personnels médicaux (Infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, etc...)

Tout candidat intéressé par le sujet et ayant obtenu l'autorisation du responsable, au vu d'une lettre de motivation, un CV, la photocopie des diplômes ; un entretien avant l'inscription avec l'équipe enseignante peut être réalisé.

Niveau d'entrée minimum requis : Bac +3 ou équivalent d'expérience

Pré-requis obligatoires

Autorisation du responsable
lettre de motivation + CV + copie des diplômes ou certificat d'ancienneté (VAE)
Secrétaire : vanessa.thoze@umontpellier.fr

Infos pratiques





Contacts

Responsable pédagogique

Pierre MARES

Secrétaire

📞 04 66 02 81 88

En savoir plus

Vous inscrire

☞ <http://du.med.univ-montp1.fr/fmc/du-annonce-du-handicap-et-son-accompagnement-13.html>





Programme

Organisation

Cours magistraux 51 heures, TD 25 heures

e-learning 14h

Mémoire

1 session

Examen écrit sur l'ensemble du programme

Soutenance du mémoire

Session de rattrapage :

Examen écrit identique à la 1ère session ; soutenance de la version modifiée du mémoire

Conditions de validation du diplôme : soutenance du mémoire devant un jury.

Assiduité aux enseignements.

